

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal du mardi 19 mai 2009

Conseiller absent : M. PIGENET (qui donne ses pouvoirs à M. MEDARD)

Secrétaire de séance : M. MEDARD

Observateurs présents : 4 membres du CA de Marsat Autrement

Proposition du Maire de faire comme à RIOM CO, d'envoyer par mail, les comptes-rendus aux conseils municipaux. Proposition acceptée.

Lecture du compte-rendu du dernier Conseil du 21/04/09. M FATIEN remercie MARSAT AUTREMENT pour la rapidité de réaction et de correction.

I - Extension eau potable chemin des Amandiers

Consultation des dossiers : sur les 14 retirés, 8 réponses. Ouverture des plis le 4/05.
Entreprise retenue : CASTELLO, pour un montant HT de 6 488,30 €.

Autorisation au Maire de « signer les papiers » et d'accepter le devis → **UNANIMITE**

II - Marché fenêtres de l'école

Consultation des dossiers : sur les 8 retirés, 3 réponses. Ouvertures des plis le 4/05.
Entreprise retenue : SOMAC (M. BARTHELEMY, mari de la conseillère) pour :

30 ouvertures en ALU

2 portes en BOIS

1 volet roulant

Pour un montant HT de 41 881,21 €.

Durant la délibération de ce sujet, Mme BARTHELEMY a été priée de sortir.

Il n'y aurait pas de subvention. Autorisation au Maire de « signer les papiers » et d'accepter le devis → **UNANIMITE**

III - Aménagement Chemin des Batignolles

1^{ière} estimation des travaux 260 000€

Maîtrise d'œuvre : Consultation des dossiers, 4 réponses.

Cabinet d'étude retenu : BGN pour un montant de 13 100 €

Autorisation au Maire de « signer les papiers » et accepter le devis → **UNANIMITE**

IV - Délaissés Route de Volvic

2 parcelles « oubliées » car trop petites sur le plan cadastral (environ 2m x 60m). La Mairie donne mission à EPF/SMAF de négocier avec le propriétaire pour l'acquisition de ces parcelles.

Si refus de propriétaire, la Mairie souhaite laisser l'affaire en l'état → Voté à l'**UNANIMITE**

V - Espaces verts

Lotissements Soleil levant, La Pommeraie, l'Enclos de la Rencontre.

Dans ces lotissements, certaines parcelles plus ou moins importantes, sont toujours propriétés des associations de résidents ou des lotisseurs originaux (certains lotissements ont plus de 30ans). Un oubli! Afin de normaliser

cette situation, elles doivent donc être rachetées par la Commune (celle-ci faisant depuis toujours l'entretien de ces parcelles) et passeront donc dans le domaine public.

VI - Révision du PLU

Enquête publique clôturée le 16/04 avec approbation du commissaire enquêteur. Il s'agissait d'une révision simplifiée.

Demande que la Parcelle 52 soit intégrée en zone Aug. En touchant une zone agricole, cette partie ne pourra pas être constructible.

Modification 1

Suite au départ de la Source d'or, la Zone Ui sera transformée en zone Aug donc constructible (après démolition et dépollution du site).

Modification 2

Route de St Genest, décalage d'une zone vers la propriété de M. BRUN.

Modification 3

Les Roches : déplacement de zones.

Modification 4

Les Buges : révision du statut d'une parcelle.

Modification 5

Retrait de la condition « TERRE CUITE » pour les tuiles. Il faut juste qu'elles soient Romanes « creuses » et rouges. Le bardage MÊME partiel est accepté.

Le COS est modifié dans les zones UG, il n'y a plus de distance à respecter pour les constructions en limite de propriété, il est seulement demandé de ne pas avoir « de vue directe » chez les voisins.

Ces conclusions sont approuvées à l'UNANIMITE

VII - Recrutement CDD saisonnier en espace vert

Création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, en CDD du 25/05 au 31/08, voire plus si besoin.

Approuvé à l'UNANIMITE

VIII - Achat de cages

La Mairie doit faire en sorte d'éliminer les nuisibles (ragondins), sans poison, car interdit.

Devis : 64,82 TTC la cage.

Demande d'achat de 2 cages **approuvé à l'UNANIMITE**.

IX - Budget publication

Les frais de publication, initialement prévus à 500 €, sont actuellement de 1 380,97 €, d'où une décision modificative au budget.

X - Délibération supplémentaire : Travaux au Couvent

La partie en triangle vers le porche doit subir des travaux de réfection. BGN propose de faire une demande de subvention à la DRAC, le porche étant classé. Coût des travaux prévus : 7 000 €

Demande de subvention **approuvée à l'UNANIMITE**.

XI - Questions diverses

Chaudière de la salle polyvalente

Les Ets VIGIER proposent pour 11 700 € HT une chaudière plus un ballon électrique pour l'eau chaude.

Information concernant RIOM CO

La Zone des Charmes à Ménérol n'est plus en zone inondable.

Travaux à la Piscine fin août.

Logements communaux

Plusieurs sont libres depuis peu, ou sont en voix de l'être, mais certains demandent des travaux.

Questions de Josiane

Est-il envisagé la mise en place d'une commission sur le développement durable ? Réponse : « Non. ».

Est-il envisageable d'en créer une ? Réponse : « Oui. » **à l'unanimité**. Elle sera mise en place au prochain conseil.

Prochains Conseils

Conseils Communautaires : Le 28 mai à LA MOUTADE puis le 2 juillet à MALAUZAT.

Conseil municipal : Celui du 16 juin initialement prévu est repoussé au 23 juin.

Élections européennes le 7 juin

6 juin prochain, remise de la Médaille de la Famille nombreuse.

Fin de séance à 21 h 47.